



Addis Abeba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE CONTRE LE GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM

Addis Abéba, le 25 mai 2015: Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, le Secrétaire exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), Sanusi Imram Abdullahi, et le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense nationale et des Anciens Combattants de la République du Tchad, Benaindo Tatola, ont procédé, ce jour, à N'Djamena, à l'inauguration officielle du Quartier Général (QG) opérationnel de la Force multinationale mixte (FMM) déployée par les États membres de la CBLT et le Bénin, pour lutter contre le groupe terroriste Boko Haram.

La cérémonie a eu lieu en marge de la 16^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenue à Ndjamen le 25 mai 2015 et à laquelle a pris part le Commissaire Chergui. Elle a vu la participation du Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Mohamed Ibn Chambas. Il convient de noter que le Commissaire Chergui, M. Chambas et le Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Abdoulaye Bathily, entreprennent une visite conjointe dans les pays directement affectés par les activités de Boko Haram, à savoir le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Nigeria.

Le QG opérationnel de la FMM aura un effectif d'environ 100 personnels militaires et civils fournis par les États membres de la CBLT et le Bénin. Il comprendra des officiers de liaison déployés par l'UA et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, et opérera sous l'autorité du Général de Division T.Y Buratai du Nigeria, Commandant de la Force.

L'activation du QG de la FMM participe du suivi des communiqués adoptés par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, lors de ses réunions tenues le 29 janvier et le 3 mars 2015. Dans ces communiqués, le CPS, en appui aux efforts des États membres de la CBLT et du Bénin, a: décidé d'autoriser le déploiement de la FMM pour une période initiale de douze (12) mois renouvelable; approuvé le Concept d'opération (CONOPS) stratégique tel que convenu lors de la réunion d'experts, tenue à Yaoundé, du 5 au 7 février 2015, en vue de faciliter la mise en œuvre efficace du mandat et des tâches de la FMM; et autorisé une augmentation de l'effectif de la FMM de 7 500 à 10 000 personnels militaires et autres.

La Commission de l'UA réitère son appui aux États membres de la CBLT et au Bénin. À cet égard, elle ne ménagera aucun effort pour faciliter la mise en œuvre efficace du mandat de la FMM, notamment à travers la mobilisation, auprès de la communauté internationale, du soutien politique, financier et logistique requis, et la mise à disposition de l'expertise nécessaire.